

Compte rendu conseil municipal 22/10/2021 établi par Monsieur Christian GUILLAUME



Le vendredi vingt-deux octobre deux mille vingt et un, à 17 heures à la mairie salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 15.10.2021

Etaients présents : M. Roland GIRAUD, Maire, M. Jean-Louis COSSA, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Noel MAGALON, conseiller municipal, M. Frédéric PASQUIER, conseiller municipal, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal,

Absents : M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 17/10/2021, M. François SCHULLER est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 18/10/2021, M. Pascal THIERY est représenté par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/10/2021, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/10/2021

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°05.2021

Préambule

Nous recevons Michel Rémy pour nous présenter la cérémonie du 14 novembre, l'affiliation du village de Beuil comme village des justes. Mr Rémy nous explique l'historique de ses recherches, l'importance de cette cérémonie et son déroulé.

Mr le Maire nous fait ensuite part des rendez-vous et demandes qu'il a reçu :

Réception des bâtiments de France concernant la Chapelle des Pénitents. Devis et travaux pourront être effectués par ceux-ci (toiture et mise hors d'eau) Le coût total serai pris en charge par subvention.

Une société de dressage/gardiennage d'animaux propose de s'installer sur la commune (période saisonnière), il demande local et terrain à disposition. Pas d'accord donné actuellement.

Une activité Montgolfière sur le site de la Combat Clave a contacté la Mairie. A voir le projet à définir et la plus-value pour la commune.

La radio Kiss FM propose de relayer nos activité , prestation payante. Un Rdv sera pris en Mairie.

Conseil et délibérations

Validation du procès-verbal du dernier conseil municipal.

1. Décision modificative sur le budget communal :

Suite au suivi budgétaire par la chambre régionale des comptes, une modification en recettes sur le compte 73111 impôts directs locaux ainsi qu'une diminution en dépenses de 73.337€ doit être réalisée. Erreur qualifiée de matériel par la CRC. Un rééquilibrage est acté par le compte 615221 entretien bâtiment publics

MR Genève (CRC) propose de lui faire part de notre budget primitif avant vote afin d'apporter les modifications en amont

006-210600109-20211030-2021-06-00-DE

Reçu le 22/10/2021

Après avoir entendu Mr le Maire, le conseil vote : adoptée à l'unanimité

2. Transfert de compétence eau et assainissement :

300.000€ de reliquat en déficit sont laissés sur le budget annexe eau et assainissement à transférer par le mandat municipal antérieur. Pour compenser cette dette, une augmentation du prix eau et abonnement a été proposé à Mr le Maire. Celle-ci semble validée, afin aussi de permettre la continuité des travaux (dernière tranche).

Mr Cossa demande un report pour plus de réflexion et compréhension du PV de transfert et de l'augmentation importante du prix de l'eau au vu du contexte.

Vote : pour 2 / abstentions 11

Une réunion doit être prévue avec Mr Cossa, responsable REAM, responsable SMIAGE pour négocier avant le 22 novembre, date butoir d'un recours gracieux.

3. Demande de subvention pour le déneigement au conseil départemental :

A prévoir nouvelle convention de déneigement appel d'offre.

Méthodologie de déclenchement.

Mr Magalon ne prend pas part au vote.

Vote : pour 12.

4. Délibération rectificative voirie 2020 :

A la demande de la CCAA, faisant état d'un montant insuffisant de travaux à réaliser, le département réalise un complément de travaux à hauteur de 3828,20 € afin de percevoir la subvention.

Vote : unanimité

5. Voirie 2021 :

Mr le Maire soumet l'étude préliminaire du programme de voirie 2021 pour un montant de 65.321,21€.

Vote : unanimité

6. Coupes de bois exercice 2022 par l'ONF :

Validation et destination, après lecture de la lettre de l'ONF. Validation pour 2021, à travailler en amont pour 2022 prix etc..

Vote : unanimité

7. Demande de subvention au PNM :

Le conseil, ouïe l'exposé de Mr Cossa concernant la convention avec le parc national du Mercantour.

Vote : unanimité

8. Modification de la délibération sur les travaux de sécurité du village :

Mr Cossa expose. Une priorité est à donner à la sécurisation de la place Lucien Chaix. Un reliquat de 16.567 € (montant 40.000€ délibération du 10/06/2021) serait à affecter : travaux du Rai, Napoléon III.

Vote : unanimité

9. Aide au logement Enseignante :

Suite à la non validation par Mr le Maire du prêt du studio Côte d'Azur Habitat, Mr Roche expose sa demande de mise à disposition d'un gîte pour l'enseignante remplaçante de l'école de Beuil. Un 2 pièces, loyer de 250 € mensuels sera à disposition de Mme Rougier si elle le décide.

Vote : unanimité

Mme Donadey nous informe : Aussi il est en signature les conventions d'utilisation de la salle de sport, du potager par l'école. Un budget de 500€ pour voyage scolaire est demandé.

006-210600169-20211130-2021_06_00-DE
Reçu le 20/12/2021

AR Préfecture

10. Validation des honoraires et devis avocat :

Mr Donadey expose : les dossiers prioritaires sont gestion de la parcelle 35, DSP camping le Cians. Concernant le dossier camping le Cians, plusieurs questions sont abordées par Mr Donadey à Mr le Maire afin d'éclaircir et faciliter la gestion : Mr le Maire était-il au courant d'un contentieux entre la commune et la délégataire de la DSP du camping ? Mr le Maire répond ne pas être au courant de ce contentieux.

Mr Donadey explique qu'un contentieux était bien en cours (jugement rendu en septembre 2021). Mr le Maire valide à nouveau sa méconnaissance de celui-ci.

Mr Donadey demande si des autorisations avaient été données pour les travaux actuellement en cours sur la zone du camping. Mr le Maire nous informe qu'aucune autorisation n'a été donnée concernant ces travaux.

Mr Donadey demande, donc, au vu d'une illégalité constatée, quelles sont ses intentions à l'égard du camping et des travaux en route.

Mr le Maire sur ces dires confirme qu'il ne souhaite pas être impliqué ou prendre des actes quels qu'ils soient concernant toutes décisions au sujet du camping le Cians tenu par Mme Orselli .

Vote : Mr Bizet prend part au vote arrivant, Mr le Maire se retire du vote. Pour 12.

11. Validation des devis de bornage :

Mr Donadey expose. Différentes zones de bornage afin de pouvoir avancer sur l'architecture du village et gestion problème au Charrier.

Vote : unanimité

Mr Cossa demande si une plainte a été reçue concernant les habitants du charrier. Pas à la connaissance de Mr le Maire a aujourd'hui.

12. Attribution du marché d'étude du PLU :

Mr Donadey expose l'historique et l'attribution du marché à la société ALPICITE, ainsi que les raisons du choix et le planning mis en place et outils de suivis.

Vote : unanimité

Mr Cossa soulève la volonté de mettre en place une recherche de subvention pour PLU.

13. Demande de subvention culturelle des communes au département :

Mr Guillaume expose une demande de subvention concernant l'achat d'une estrade et une augmentation des événements culturels musicaux pour la saison estivale.

Vote : unanimité

14. Travaux de rénovation des gîtes communaux :

Délibération non abordée, à valider ce qui peut peut-être réalisé par les employés communaux et par les entreprises externes (devis joints à la délibération)

AR Prefecture

006-210600169-20211130-2021_06_00-DE
Reçu le 20/12/2021

Questions diverses

Ralentisseur zone gîte nature et montagne : 2 ou 3 ralentisseurs peuvent être mis en place.

Résumé rencontre label village fleurie par Mme Donadey.

Budget castration chat à discuter. Une association peut prendre en charge ce problème.

Me Bronzone demande l'acquisition d'un four afin de créer des animations sculptures bronze. Le coût d'achat est très élevé.

Faire le point sur les assurances véhicule/maladie/accident de travail voir rdv assureur.

Mr Geoffroy explique le changement du panneau signalétique lumineux.

Décision de mise en place d'un guide pratique en collaboration avec l'office de tourisme, Mr Roche, Mr Guillaume.

Fin de séance.

Fait à Beuil, le 30 novembre 2021

Pour le Maire empêché,
Le Premier adjoint,



AR Prefecture

006-210600169-20211130-2021_06_00-DE
Reçu le 20/12/2021